

L'Insee redéfinit les concepts centraux de mesure de l'attractivité économique pour mieux appréhender le phénomène et comparer les positions des territoires. Il produit une étude nationale, des données détaillées et des publications régionales. À cette occasion, l'Insee Hauts-de-France vous présente :

Une attractivité économique portée par la métropole lilloise et la région parisienne

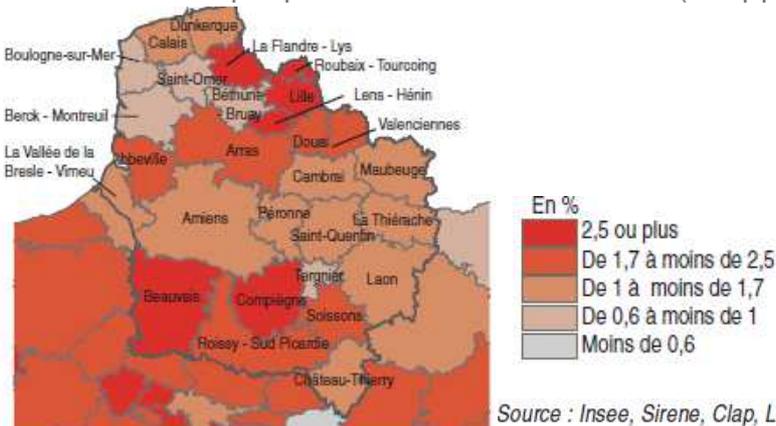
Insee Analyses Hauts-de-France n° 29 – Novembre 2016

Quid de l'attractivité économique

Le développement économique des territoires est favorisé par l'arrivée d'activités nouvelles qui peuvent être mesurées par les emplois créés (qualifiés ou non). L'économie de ces territoires est également stimulée par l'arrivée de résidents dont les dépenses soutiennent les emplois locaux. Pour évaluer l'attractivité des 28 zones d'emploi des Hauts-de-France en 2013, trois indicateurs ont été retenus au niveau de la région (le taux d'arrivée d'emplois, le taux d'arrivée d'actifs qualifiés et le taux d'installation ou d'arrivée des navetteurs). Contrairement à l'étude nationale, « Arrivées d'emplois et de résidents : un enjeu pour les territoires » (Insee Première n° 1622, novembre 2016), l'analyse régionale n'a pas intégré le taux de retraités mobiles qui est marginal.

Les créations d'emplois productifs dépendent de la proximité avec les centres de décision économique. Dans la région, les créations d'emplois productifs progressent le plus dans la zone d'emploi de Lille (3 % en moyenne par an entre 2011 et 2013). Cette progression se fait à un rythme supérieur à celui mesuré en moyenne dans les zones d'emploi de taille équivalente en France (+ 0,7 point). Cette dynamique s'étend aux territoires limitrophes comme Roubaix-Tourcoing et La Flandre-Lys. Sur le versant picard, les zones d'emploi de Beauvais et de Compiègne bénéficient de la proximité de la région parisienne. Globalement, plus les zones d'emplois sont éloignées des métropoles lilloise et francilienne et sont de petite taille, plus elles peinent à créer des emplois productifs (Laon, Tergnier, Saint-Omer). Calais enregistre l'évolution la plus défavorable.

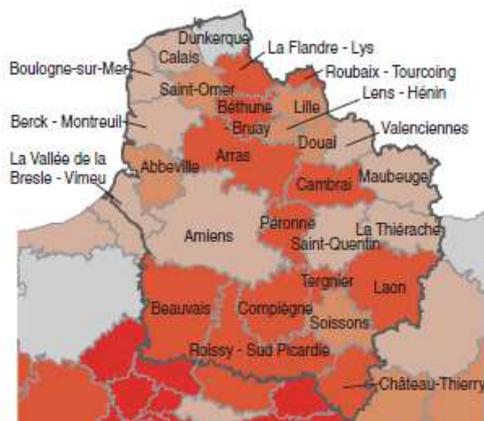
Taux de création d'emplois par des centres de décision extérieurs (champ productif)



Source : Insee, Sirene, Clap, Lifi 2011 à 2013.

La quasi-totalité des zones d'emploi des Hauts-de-France attire peu d'emplois qualifiés en 2013 sauf trois zones : Beauvais, Compiègne et Valenciennes. Malgré des compétences déjà bien implantées et des offres de formation importantes, Lille se situe au 11^e rang parmi les 16 zones françaises de plus de 230 000 emplois. Cependant, un grand nombre de zones d'emploi de la région améliore leur situation par rapport à 2008, notamment Roubaix-Tourcoing et Valenciennes en raison de la présence de pôles de compétitivité et de recherche liés à leurs spécificités économiques.

Taux d'arrivée de navetteurs en 2013



L'attrait résidentiel autour des deux métropoles s'est étendue à des territoires plus éloignés comme Cambrai, Arras, Saint-Omer pour les actifs travaillant dans la zone d'emploi de Lille et sa périphérie. La région parisienne attire de nombreux navetteurs résidant au sud des Hauts-de-France, comme Beauvais, Château-Thierry ou Compiègne. La zone d'Amiens est l'une des moins attractives de la région pour les navetteurs.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

Contact presse

Géraldine Caron & Geneviève Dambre - ☎ 03 20 62 86 04 - ✉ communication-npdc@insee.fr et dr80-communication-externe@insee.fr